

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Tribune-collective-pour-mettre-fin-a-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°80 > **Tribune collective pour mettre fin à la répression à Bure**

16 septembre 2019

Tribune collective pour mettre fin à la répression à Bure

Nous publions ici la tribune du 19 octobre 2018 au sujet de la répression que subissent les militants de Bure.

De nombreuses organisations nationales et régionales, collectifs et personnalités publiques se sont joints à cette tribune des associations, collectifs et habitant-es en lutte contre la poubelle nucléaire CIGEO, pour mettre fin à la criminalisation de la lutte à Bure et des autres mobilisations et espaces d'opposition en France, construire une résistance à cet effet et en finir avec la peur et le silence.

Bure est devenu un gigantesque laboratoire répressif. Asphyxier ce combat légitime contre l'ordre nucléaire est un test pour mieux réprimer les autres luttes à l'avenir. Nous sommes tous-tes concerné-e-s.



Nous, associations nationales et locales, collectifs, comités, personnalités, dénonçons la politique de criminalisation et de répression systémique qui s'abat sur les opposant-e-s à la poubelle nucléaire CIGEO à Bure depuis plus d'un an et demi. Pour détruire ce mouvement de résistance vieux de 25 ans, il y a déjà eu plus d'une cinquantaine de procès. Des centaines de mois de sursis distribués. Près de 2 ans de prison ferme. 26 interdictions de territoire.

7 personnes interdites de se voir et rentrer en relation, et ce pour des années, dans le cadre d'un contrôle judiciaire dans une instruction pour "association de malfaiteurs". Des milliers d'euros d'amende. Une vingtaine de perquisitions réalisées en Meuse, à Paris, en Isère. Une trentaine de gardes à vue - dont celle, le 20 juin 2018, de l'avocat Maître Étienne Ambroselli. Un escadron de gendarmes mobiles installé sur place depuis l'été 2017. Chaque jour, depuis plus d'un an, les habitant-e-s de Bure et autour sont suivis, fichés, filmés, et contrôlés, et parfois à plusieurs reprises en l'espace de quelques heures.

Ce mardi 16 octobre, dans l'enceinte du tribunal de grande instance de Bar-le-Duc une nouvelle atteinte aux droits de la défense a eu lieu, un nouveau pas franchi dans la répression. Ce matin-là, parmi d'autres procès, le tribunal a jugé en absence et par défaut le militant et journaliste Gaspard d'Allens. Pourtant ce dernier n'a jamais été informé qu'un procès le concernait. Il ne savait pas qu'il y avait des accusations portées contre lui. Il n'a donc pas pu préparer sa défense ni choisir un avocat. Néanmoins, il a quand même été jugé : au mépris des garanties les plus élémentaires des droits de la défense.

Le procureur Olivier Glady a expliqué devant une assistance et des avocats outrés qu'il lui avait envoyé une convocation à une adresse à Paris. Or cela fait 5 ans que Gaspard n'y habite plus et le procureur le savait pertinemment. Gaspard est domicilié à Mandres-en-Barrois, à proximité de Bure,

où il a été filmé durant des semaines presque quotidiennement par les gendarmes. Le procureur a pourtant affirmé qu'il était "radicalement introuvable".

Mais qui à Bure pourrait encore être "introuvable" alors qu'une surveillance généralisée traque les opposants à CIGEO ? Qu'entre 15 et 50 téléphones sont sur écoute de façon ponctuelle ou permanente ? Que les communications sont espionnées et les déplacements traqués ? Que toutes les amitiés qui sont nées au coeur de cette résistance sont soupçonnées de relever d'une "association de malfaiteurs" à finalité criminelle ? Des millions d'euros d'argent public sont dépensés pour traquer les opposants, et le Parquet n'aurait pas pu actualiser son adresse de résidence ?

Depuis le mois de juin 2017, dans le cadre d'une instruction judiciaire pour "association de malfaiteurs", une "cellule Bure", basée entre Nancy et Commercy, fait travailler à temps plein entre 5 et 10 officiers de police judiciaire. Leur mission : enquêter et consigner toute la vie des opposants dans des milliers de procès-verbaux. Un seul but : surveiller et détruire le mouvement de lutte par l'asphyxie policière et judiciaire.

Avec une autre personne, Gaspard a été accusé d'avoir fait opposition "par violence ou voie de fait" le 23 janvier 2017, aux travaux publics de l'ANDRA dans le bois Lejuc occupé. Le procureur éclame 3 mois de sursis simple. Une peine devenue classique pour quiconque refuse l'ordre nucléaire en Meuse. Gaspard s'est interposé physiquement quelques minutes devant un bulldozer. Mais où est la "violence", puisqu'à cette époque, le 30 janvier 2017, le chef de chantier de l'Andra, Emmanuel Hance versait de l'huile inflammable sur des opposants accrochés à une barricade ?

Cette violation évidente des droits de la défense n'est qu'une goutte d'eau de la politique de karcher répressif qui vise à "nettoyer" intégralement toute forme de contestation à Bure. Le 16 octobre, six nouveaux procès absurdes ont également eu lieu, principalement pour des "outrages" générés par le climat de militarisation irrespirable qui s'est installé dans le sud-Meuse. Trois mois de prison ferme ou avec sursis ont été requis en fonction des cas.

D'étranges pratiques s'installent en Meuse. Que penser d'un tribunal où les gendarmes mobiles encadrent les arrivées et les départs à chaque procès concernant Bure, et finissent régulièrement par vider la salle d'audience ? Quelles conclusions devons-nous tirer lorsque des avocats commis d'office refusent de se déplacer pour assister certaines personnes gardées à vue à Bure ? Comment juger le fait que l'avocate de l'Andra, Carine Bourrel, soit également la bâtonnière de la Meuse ? Que devons-nous conclure lorsqu'en garde à vue un officier de police judiciaire appelle le juge d'instruction

M. Le Fur par son prénom, "Kevin", lorsqu'elle lui passe des coups de téléphone ?

Nous dénonçons fermement la mise en place depuis 2 ans en Meuse d'un système mafieux qui ne dit pas son nom, où les libertés fondamentales et les droits de la défense sont chaque jour piétinés. Au nom de l'avancée forcée d'un projet nucléaire démentiel qui ne présente aucune garantie de sécurité et de faisabilité. Au nom de la destruction d'un mouvement de lutte pluriel pour commencer les travaux imminents de CIGEO. Au nom de la mise en place d'un laboratoire répressif servant d'expérimentation pour mieux neutraliser de futures luttes.

Fait tout aussi inquiétant, cette répression massive s'installe également partout ailleurs en France et dans le monde, dans les mouvements sociaux, les quartiers, les luttes migratoires, les luttes territoriales et environnementales... Nous ne devons pas rester silencieux ni courber l'échine par peur d'être les prochain-e-s sur la liste.

Nous appelons à densifier partout les solidarités et à ne pas nous laisser enfermer dans l'isolement. Nous ne serons pas les prochain-e-s sur la liste ! Nous refusons de céder à l'intimidation !

Coordination Stop CIGEO : CEDRA, EODRA, Habitants Vigilants de Gondrecourt-le-Château,

Habitants Vigilants de Void-Vacon, des habitant-e-s de Bure et des environs. Burestop 55, Meuse Nature Environnement et Mirabel Lorraine Nature Environnement.

hommages

Jean-Pierre Remmele, un opposant de la première heure à Cigéo



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Pierre Remmele le 27 octobre 2018. Ancien maire de la commune de Bonnet, près de Bure, Jean-Pierre était l'un des rares élus locaux à s'être opposé au projet Cigéo, notamment en faisant voter son conseil municipal contre l'enfouissement des déchets radioactifs sur le sol de la commune. Cela lui avait d'ailleurs valu des mesures vexatoires de la part des autorités, qu'il avait régulièrement l'occasion d'évoquer.

Il avait également dénoncé les sommes importantes versées aux communes pour acheter les consciences, un acte courageux dans une région où l'Andra est devenu le sponsor incontournable pour quiconque veut mener des travaux de patrimoine ou financer un projet culturel.

Ces dernières années, Jean-Pierre menait un travail de veille important et continuait à soutenir l'ensemble des opposants. Nous saluons son engagement, sa droiture et son courage. Nos pensées vont à sa famille et ses proches, que nous souhaitons assurer de notre soutien.

Fulcieri Maltini, un expert nous a quitté



Fulcieri Maltini

nous a quitté à la fin du mois d'octobre 2018, à 86 ans. Figure de la lutte antinucléaire, actif au niveau international comme au sein du collectif Sortir du nucléaire Aude, il restera longtemps présent dans nos mémoires. Notre association tient, à l'instar de nombreux autres individus et collectifs, à saluer son engagement militant et son infaillible détermination. À l'origine travaillant dans l'industrie nucléaire, Fulcieri a fait partie des très rares ingénieurs, qui après l'accident de Tchernobyl, ont eu le courage de revenir sur leurs opinions. Comme le dit Philippe de Rougemont : "Avouer publiquement "J'y ai cru et j'ai eu tort" requiert une qualité très rare, quand le prix à payer est aussi grand : perte d'amis, gens qui vous tournent le dos au lieu de vous soutenir, perte d'emploi et de mandats."

Courage et opiniâtreté, voilà ce qui sera, pour nous, éternellement associé à Fulcieri Maltini. Nos condoléances vont à sa famille et à tous ses proches. Nous sommes touchés et émus par sa perte. Mais au delà de ses travaux et écrits, l'exemple qu'il a donné en restant actif jusqu'à la fin, son honnêteté intellectuelle, sa droiture et son courage ont de quoi inspirer tous ceux qui l'ont côtoyé. Adieu Fulcieri, et merci.